



Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Note de Discussion sur la Réponse de METREX
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et par l'ensemble du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de la Réunion de Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

METREX
Nye Bevan House,
20 India Street,
GLASGOW, G2 4PF
T. +44 (0) 1292 317074
F. +44 (0) 1292 317074
secretariat@eurometrex.org
<http://www.eurometrex.org>

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

PREFACE

La stratégie de Lisbonne n'est pas :

- Un concept pour spécialistes de l'économie
- Une ambition pour *l'establishment* de Bruxelles travaillant en isolation
- Une perspective bornée uniquement relative à l'évolution économique
- Une ambition qui peut être perçue comme incohérente avec le développement durable
- Un concept qui ignore les effets sociaux de la croissance économique

Lorsqu'elle est correctement présentée et comprise, la Stratégie de Lisbonne est :

- Une méthode pour former l'avenir de l'Europe
- Une stratégie pour maintenir et mettre en valeur la qualité de vie pour les citoyens européens
- Nécessaire pour tirer parti des nouvelles opportunités offertes par l'économie de la connaissance
- Une reconnaissance que le maintien de l'emploi et l'amélioration des niveaux de vie d'un côté et la compétitivité de l'autre, appellent à une nouvelle dynamique
- Une stratégie pour promouvoir les synergies entre les mesures économiques, sociales et environnementales
- Une stratégie qui s'ajoute à la réussite passée de l'Union européenne
- Capable d'une croissance économique entraînant plus d'emplois et de meilleurs emplois et capable d'une cohésion sociale

Comité Economique et Social européen (CESE), Opinion du 27 Octobre 2004

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne

Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

TABLES DES MATIÈRES

1 Objectif de cette note de discussion

2 Contexte

La nouvelle Stratégie de Lisbonne

Travailler ensemble pour la croissance et les emplois. Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne

Plan d'Action de Lisbonne

Opinion du Comité Economique et Social européen (CESE)

Opinion du Comité des Régions (CoR)

Projet de Recherche 3.3 de l'Observatoire Réseau de l'Aménagement du Territoire européen (ORATE)

Synthèse contextuelle de METREX

Projets METREX– InterMETREX, SocioMETREX et PolyMETREXplus

3 La nouvelle Stratégie de Lisbonne

**La contribution de la fonction d'aménagement et de développement
La contribution du projet SocioMETREX**

4 La contribution potentielle de la fonction d'aménagement et de développement, au niveau métropolitain, à la nouvelle Stratégie de Lisbonne

Maintien de taux élevés et stables de croissance économique

Progrès social, qui reconnaît les besoins de tous

Protection efficace de l'environnement

Utilisation prudente des ressources

5 La Réunion de Printemps de METREX à Nüremberg

La réponse METREX à la nouvelle Stratégie de Lisbonne

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

1 Objectif de cette Note de Discussion

Le Conseil de l'Europe, lors de sa réunion en mars 2005 sous la Présidence du Luxembourg, examinera une Communication de la Commission européenne intitulée *Travailler ensemble pour la croissance et les emplois* (COM (2005) 24). Cette Communication est accompagnée d'un document complémentaire décrivant un Plan d'Action comprenant quelque 70 mesures individuelles. Le Comité Economique et Social européen (CESE) et le Comité des Régions (CoR) ont tous les deux publié des Opinions sur l'examen provisoire de la Stratégie de Lisbonne. Ces documents essentiels sont téléchargeables, dans les langues de travail, par le biais du site Web www.europa.eu.int et ont également été placés sur le site Web METREX à sur le site www.eurometrex.org, en AN pour l'information des Membres METREX. Les grandes lignes de ce document sont résumées dans la rubrique Contexte qui figure page 5.

- **La Communication de la Commission et les Opinions du CESE et du CoR réfèrent toutes à la nécessiter pour les partenaires sociaux (comme METREX) d'adhérer avec le nouvel Ordre du Jour de Lisbonne et de réfléchir à la contribution qu'ils peuvent y apporter. L'objectif de cette Note de Discussion est de fournir une base à la considération d'une Réponse METREX auprès de la Commission, du CESE et du CoR, lors de la prochaine Réunion METREX de Nüremberg, du 15 au 18 juin 2005 (voir site Web METREX pour plus d'informations).**

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

2 Contexte

La nouvelle Stratégie de Lisbonne

Il y a cinq ans, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à faire de l'Union européenne l'économie basée sur la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive au monde, capable de croissance économique durable et proposant plus d'emplois et de meilleurs emplois et offrant une plus grande cohésion économique ainsi que le respect de l'environnement (d'ici 2010). Synthèse Officiel de la Communication de M le Président Barroso, en accord avec M. le Vice-Président Verheugen. Travailler ensemble pour la croissance et les emplois. Un renouveau pour la Stratégie de Lisbonne. COM (2005) 24. 2 February 2005.

L'Europe est confrontée à deux enjeux de taille – une concurrence mondiale de plus en plus forte et une main d'oeuvre au vieillissement rapide. Face à ces défis, si l'Europe doit sauvegarder et renforcer son modèle social et économique distinctif, celle-ci doit s'adapter. Le status quo est impossible. Communiqué de Presse de l'Union européenne intitulé Face au Défi, rapport du High Level Group sur la Stratégie de Lisbonne, sous la direction de Wim Kok.

Face au Défi appelle une action déterminée des Etats Membres, de la Commission européenne, du Parlement européen, des partenaires sociaux européens. *Ces derniers ont été priés de prendre leurs responsabilités et de participer activement à la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne.*

Travailler ensemble pour la croissance et les emplois. Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne

Un espace plus propice à l'investissement et au travail

- Etendre et approfondir le marché interne (Plan d'Action 1)
- Améliorer la réglementation européenne et nationale (Plan d'Action 3)
- Assurer des marchés ouverts et compétitifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe (Plan d'Action 2)
- Développer et améliorer l'infrastructure européenne (Plan d'Action 4)

Connaissance et innovation pour la croissance

- Augmenter et améliorer l'investissement dans la Recherche et le Développement (Plan d'Action 5)
- Faciliter l'innovation, l'adoption des TIC et de l'utilisation des ressources dans la perspective du développement durable (Plan d'Action 6)
- Contribuer à une solide base industrielle européenne (Plan d'Action 7)

Créer un plus grand nombre d'emplois et de meilleurs emplois

- Attirer plus de personnes vers l'emploi et moderniser les systèmes de protection sociale (Plan d'Action 8)
- Améliorer l'adaptabilité des travailleurs et des entreprises ainsi que la souplesse des marchés de l'emploi (Plan d'Action 9)
- Investir plus dans le capital humain par une meilleure formation / éducation et des compétences optimales (Plan d'Action 8)

Synthèse Officielle de la Communication de M. le Président Barroso, en accord avec M. le Vice-Président Verheugen. COM (2005) 24. 2 février 2005.

(En italique figurent les enjeux clés pour les aires et les régions métropolitaines)

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Plan d'Action de Lisbonne

Le Plan d'Action de Lisbonne contient quelque 70 mesures différentes qui portent principalement sur la création d'un climat social et économique favorable pour la croissance et les emplois. Celles-ci traitent du contexte financier et réglementaire (le logiciel) au sein desquels les partenariats publics/privés peuvent développer l'économie dynamique basée sur la connaissance recherchée par la Stratégie de Lisbonne. En ce sens, elles font partie du contexte plus large au sein duquel la fonction d'aménagement territorial métropolitain et de développement peut apporter sa contribution.

Cependant, il existe dans le Plan d'Action un certain nombre de mesures qui sont directement pertinentes pour l'aménagement territorial et le développement. Celles-ci comprennent :

- Les Evaluations d'Impact du développement
- Le Programme TEN's (comprenant le projet Quick Start)
- La logistique et l'inter-modalité
- La promotion de groupements locaux et régionaux (innovation et transfert de connaissance)
- La promotion de marchés de l'emploi inclusifs

Opinion du Comité Economique et Social européen (CESE) (voir également Préface)

L'Opinion du CESE soutient avec vigueur une approche intégrée de la mise en oeuvre de la Stratégie de Lisbonne. Le CESE rappelle que dès le début, en 2000, celui-ci

- *a mis l'accent sur le besoin d'impliquer activement le partenaire social et la société civile dans la stratégie en utilisant les différentes formes de partenariat*
- *a spécifié que sa réussite dépendait principalement du secteur privé et des partenariats publics/privés*
- *a eu pour objectif le développement équilibré de ces trois volets : croissance économique, cohésion sociale et développement durable de l'environnement en stimulant la compétitivité européenne et la création d'emplois tout en capitalisant sur des politiques environnementales adéquates*

Le CESE présente un certain nombre de points essentiels dans son Opinion mais deux d'entre eux revêtent une importance particulière vis-à-vis du contexte d'aménagement territorial et de développement métropolitain.

- *La Stratégie de Lisbonne doit être reconnue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un ordre du jour très ambitieux pour construire une société européenne de prospérité, de bien-être, de compétitivité, d'inclusion sociale et une prise de conscience importante de l'environnement. Sur cette base, il est essentiel de communiquer plus activement avec les partenaires sociaux et d'organiser la société civile. Cette Stratégie de Lisbonne a trop souvent été identifiée comme ne comportant qu'un ordre du jour économique*
- *Le concept de qualité (qualité des marchandises, des services, de la réglementation, de la gouvernance, de l'emploi, des relations sociales et de l'environnement) est essentiel à la mise en oeuvre de la stratégie et devrait être un élément intégral des évaluations annuelles du progrès effectué au niveau national et européen.*

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Opinion du Comité des Régions (CoR)

L'opinion du CoR soutient tout aussi vigoureusement une approche intégrée. Le CoR communique également un certain nombre d'observations et de recommandations pertinentes au contexte d'aménagement territorial et de développement efficaces. Le CoR

- A la conviction que le vieillissement de la population présente des enjeux importants pour la viabilité des finances publiques et pour le développement des services et que cela appelle à des mesures vigoureuses pour développer et encourager les personnes à rester dans le monde de l'emploi.
- A le sentiment qu'il est important de considérer que la politique économique, de l'emploi et social, que la politique environnementale et éducative et que la politique de recherche sont des éléments intégrés complémentaires dans la Stratégie de Lisbonne pour soutenir la compétitivité, la croissance économique et la cohésion sociale.
- A la conviction qu'en mettant en oeuvre la Stratégie de Lisbonne, l'accent principal devrait se porter sur l'amélioration de la situation de l'emploi et de la compétitivité.
- A le sentiment qu'une approche décentralisée devrait être adoptée en appliquant la méthode de coordination ouverte, fournissant ainsi aux acteurs locaux et régionaux de réelles opportunités de développer des stratégies locales et régionales. Ces stratégies devraient s'inscrire dans une stratégie nationale.
- Considère qu'il est essentiel qu'une plus grande importance soit consacrée à la gouvernance dans la stratégie de l'emploi et que la mise en oeuvre de la gouvernance doit faire l'objet d'un examen essentiel dans le Rapport conjoint sur l'Emploi de 2005.

Projet de Recherche 3.3 de l'Observatoire Réseau de l'Aménagement du Territoire européen (ORATE)

Dimension territoriale de la stratégie de Lisbonne-Gothembourg

Dans le cadre de ses programmes continus de recherche, ORATE a commandité le Projet 3.3 (octobre 2004) afin d'évaluer la dimension territoriale de la Stratégie Lisbonne – Gothembourg. ORATE a été invité à présenter la version préliminaire de son Rapp (www.espon.lu). Ce rapport éclairera la réflexion des membres quant à la réponse METREX.

Synthèse contextuelle METREX

Tout résumé de la documentation complète et détaillée citée plus avant est forcément sélective. Cependant, il existe un certain nombre de conclusions communes à tirer et à prendre en compte dans la réponse de METREX vis-à-vis de la nouvelle Stratégie de Lisbonne.

- **Atteindre les objectifs de la nouvelle Stratégie de Lisbonne nécessitera la considération intégrée des enjeux sociaux, économiques et environnementaux à tous les niveaux de la gouvernance et des équilibres devront être trouvés entre ceux-ci afin d'arriver à l'approche la plus viable possible.**
- **De tels équilibres ne peuvent être réellement trouvés, pour de nombreux enjeux stratégiques, qu'au niveau métropolitain. C'est la Dimension Métropolitaine dans les Affaires Métropolitaines que METREX a mis en avant et a symbolisé à travers son initiative connue sous le nom METROPOLITAN.**

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Projets METREX – InterMETREX, SocioMETREX et POLYMETREXplus

METREX a développé la promotion des projets InterMETREX, SocioMETREX et PolyMETREXplus en soutien des objectifs des cadres européens de cohésion sociale, économique et territoriale et, en particulier, du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) pour un meilleur équilibre urbain. Le Benchmark de la Pratique InterMETREX (2005) contient 29 Benchmarks individuels de la pratique efficace de l'aménagement territorial et du développement, les deux premiers traitent des questions du contexte plus général et des Stratégies Intégrées pour le développement durable des aires métropolitaines. Le projet SocioMETREX (2003) est la source de la liste de contrôle dans la section 4 de cette Note de Discussion.

Le Benchmark METREX de la Pratique défend la mise en place d'un contexte plus général (Benchmark 1) et de Stratégies Métropolitaines Intégrées (Benchmark 2), ces deux Benchmarks permettraient ensuite la formulation de Plans Territoriaux Métropolitains au sein d'un contexte cohérent et complet.

BENCHMARK 1

Un contexte plus général (par exemple, Plans Territoriaux Nationaux ou plans pour les Etats ou les Régions), devrait définir :

1. Une vision à plus long terme pour le développement social et économique du pays, de l'Etat ou de la région et le rôle des aires métropolitaines au sein de ce cadre.
2. Le changement démographique, migratoire et sectoriel qu'une telle vision implique.
3. Une stratégie de transport intégrée pour le réseau routier et ferroviaire national et régional, pour les ports et les aéroports nationaux et régionaux et pour les terminaux et plates-formes logistiques nationaux et régionaux
4. Des programmes et des projets d'investissement pour l'infrastructure nationale et régionale.
5. Des ressources pour le patrimoine naturel et urbain d'importance nationale ou régionale.

BENCHMARK 2

Les Stratégies Intégrées pour le développement durable des aires métropolitaines (Régions ou Aires Urbaines Fonctionnelles (RAUF) d'importance métropolitaine) devraient comprendre :

1. Une évaluation des grands enjeux sociaux, économiques, environnementaux et territoriaux en perspective du moyen au plus long terme (10 à 15 ans et plus)
2. Une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) basée sur cette évaluation
3. Une Vision du moyen au plus long terme pour le développement social, économique, environnemental et territorial de la RAUF qui apportera une orientation nette pour l'action par tous les acteurs
4. Des objectifs spécifiques, au sein de la Vision, reflétant les grands enjeux en perspective, leur échelle et importance ainsi que la manière dont ils doivent être abordés.
5. Des objectifs sectoriels et communautaires pour refléter l'action et les ressources requises pour appréhender efficacement les enjeux clés en perspective.
6. Des indicateurs pour évaluer la progression vis-à-vis des buts et des objectifs de manière viable.
7. Des procédures de contrôle et de suivi.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

- **Une réponse métropolitaine à la nouvelle Stratégie de Lisbonne pourrait comprendre la défense en faveur de la production de contextes plus larges, au niveau national, de l'état ou régional et des Stratégies Intégrées au niveau métropolitain pour assurer l'intégration verticale des stratégies métropolitaines à d'autres niveaux de gouvernance et leur intégration horizontale aux plans stratégiques de tous les intérêts de l'acteur métropolitain**
- **L'intégration verticale et horizontale des stratégies et des plans est un aspect de la gouvernance efficace et par conséquent de la compétitivité économique.**

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

3 La nouvelle Stratégie de Lisbonne

Dans toute l'Europe, les états nations ont répondu aux enjeux de concurrence mondiale, de vieillissement de la population et d'une main-d'oeuvre allant en s'amenuisant par le biais d'une action visant à augmenter la productivité et le PIB.

Parmi ces mesures, on peut par exemple citer :

- Les aides aux parents
- Les programmes d'éducation en maternelle pour optimiser l'aptitude des enfants à bénéficier de l'enseignement dans le primaire et le secondaire
- Meilleurs niveaux d'enseignement dans le primaire et le secondaire
- Des proportions plus importantes d'étudiants dans l'enseignement supérieur
- Des proportions plus importantes de jeunes en formation
- Des programmes de formation continue
- Initiative contre la discrimination basée sur le sexe et l'âge
- Programmes pour permettre de faire revenir vers le monde du travail les personnes en situation d'assistés sociaux
- Une meilleure productivité
- Le soutien de la recherche et du développement
- Le soutien de l'esprit d'entreprise

La contribution de la fonction d'aménagement territorial et de développement

La question qui se pose pour la Réunion METREX de Nuremberg concerne la contribution spécifique que peut apporter à la Stratégie de Lisbonne l'aménagement territorial et le développement au niveau métropolitain. Ceci pourra comprendre des initiatives (voir page 3) visant à optimiser la compétitivité, la cohésion et la qualité de vie au sein des régions et des aires métropolitaines, par exemple,

- L'équilibrage d'intérêts concurrents, l'intégration de l'occupation des sols, des transports et des infrastructures, la libération de la concurrence économique, la promotion de l'inclusion sociale, l'évaluation de l'impact environnemental du développement et la sauvegarde des ressources naturel et du patrimoine, par le processus d'aménagement territorial et de développement.

Ces fonctions d'équilibrage, d'intégration, de libération, d'évaluation et de sauvegarde peuvent constituer la base de la contribution de l'aménagement territorial et du développement du nouvel ordre du jour de Lisbonne.

Cependant, celles-ci pourraient également comprendre l'action conjointe consistant par exemple à :

- Promouvoir la gouvernance métropolitaine pour un aménagement territorial et un développement efficace
- Etablir des organismes, des agences ou des entreprises visant une action économique, sociale ou environnementale intégrée et ciblée
- Soutenir des partenariats publics / privés pour une action économique, sociale ou environnementale intégrée et ciblée

Le processus même de formulation d'une Stratégie Territoriale et d'un Plan pour une aire métropolitaine peut encourager la confiance des entreprises en éliminant une incertitude par rapport à des contraintes et des opportunités de projets et en aidant à réduire le risque pour l'investissement.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

La contribution du projet SocioMETREX

Le projet SocioMETREX (2004) a conclu que l'aménagement territorial et le développement pourraient contribuer au développement durable économique, social et environnemental des régions et des aires métropolitaines d'Europe en aidant les éléments suivants :

- Maintien de taux élevés et stables de croissance économique
- Progrès social, qui reconnaît les besoins de tous
- Réelle protection de l'environnement
- Et Utilisation prudente des ressources

Ces grandes têtes de chapitre constituent la base des Indicateurs du gouvernement britannique de développement durable. Ils ont été utilisés comme base sur laquelle fonder la liste de contrôle SocioMETREX. Cette liste constitue également un point de départ de réflexion pour la contribution que peut apporter l'aménagement territorial et le développement à la nouvelle Stratégie de Lisbonne.

Les têtes de chapitres de SocioMETREX font bien référence aux objectifs du document *Travailler ensemble pour la croissance et les emplois. Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne* (Voir enjeux clés figurant en italique page 1) en faveur

- D'un espace plus propice à l'investissement et au travail
- De la connaissance et de l'innovation pour la croissance
- De la création d'un plus grand nombre d'emplois et de meilleurs emplois

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion
La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

4 La contribution de l'aménagement territorial et du développement à la Stratégie de Lisbonne

Maintien de taux élevés et stables de croissance économique

1. L'accessibilité aux plates-formes de transports métropolitains pour le transfert modal des personnes et des marchandises
Pour réduire le besoin de déplacement par voie routière et pour faciliter l'importation et l'exportation efficaces de marchandises
2. Réseau primaire de transport efficace
Pour minimiser la congestion et faciliter le mouvement efficace de marchandises
3. Bon transport en commun vers les principaux bassins d'emplois
Pour étendre l'accessibilité au marché de l'emploi
4. Opportunités adaptées de développement économique
Pour répondre aux besoins des entreprises

Progrès social, qui reconnaît les besoins de tous

5. Répartition équilibrée de la population, du logement, de l'emploi et des services
Pour faciliter l'accessibilité entre les activités
6. Là où il existe une répartition inégale de l'emploi et des services, prendre des mesures pour réduire les disparités
Pour rendre plus équitable l'aire urbaine
7. Là où il y a une mauvaise accessibilité à l'emploi et aux services, prendre des mesures pour améliorer la situation
Pour rendre plus équitable l'aire urbaine
8. Offre de logement adéquate en termes de surface, de type d'occupation et de prix
Fournir un logement acceptable et abordable à chaque ménage
9. Identification des quartiers touchés par une pauvreté à visages multiples
Pour centrer une action réparatrice intégrée
10. Niveau acceptable de qualité environnementale au sein des aires urbaines en termes de nuisance sonore et de pollution de l'air
Pour protéger et améliorer la santé des résidents et des travailleurs
11. Dotation d'un réseau maillé d'espaces verts
Pour fournir l'accès à tous aux opportunités de loisirs

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Protection efficace de l'environnement

12. Sauvegarde et mise en valeur de la qualité et du caractère du paysage
Pour protéger le paysage des aires métropolitaines
13. Sauvegarde et mise en valeur de la qualité et le caractère du patrimoine urbain du bâti et des espaces verts
Pour faire des aires métropolitaines des endroits plus propices où vivre et travailler
14. Sauvegarde et mise en valeur de la biodiversité
Pour contribuer à un meilleur équilibre écologique
15. Sauvegarde et mise en valeur des bassins versants
Pour maintenir et améliorer la qualité des sources d'eau
16. Protection de la capacité des plaines inondables contre les projets
Pour réduire le risque d'inondation

Utilisation prudente des ressources

17. Maximisation de la capacité de développement urbain par le biais de la réutilisation des sols et du bâti urbains
Pour réduire le besoin d'expansion urbaine
18. Protection de la qualité des sols agricoles vis-à-vis des projets
Pour préserver cette ressource pour les générations futures
19. Développement programmé de l'extraction des minéraux
Pour réduire la consommation des minéraux extraits des ressources primaires (optimisation du recyclage)
20. Dans le cadre d'une stratégie de gestion des déchets, du recyclage, du traitement et de l'élimination, permettre le développement d'infrastructures pour la gestion des déchets
Pour faciliter une approche plus viable

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Maintien de taux élevés et stables de croissance économique

1 Accessibilité vis-à-vis des plates-formes métropolitaines de transport pour le transfert modal des personnes et des marchandises

Pour réduire le besoin de déplacement par voie routière et pour faciliter l'importation et l'exportation et la distribution efficaces de marchandises

La connectivité est au sein des aires métropolitaines un enjeu économique important. Par le biais de politiques d'implantation, l'aménagement territorial peut assurer que les activités économiques sont bien liées à des plates-formes de transport et que les opportunités de liaisons intermodales sont reconnues et exploitées. De telles opportunités pourraient comprendre par exemple, les liaisons port/rail, aéroport/rail, la distribution / le transfert route/rail de fret, les liaisons/transfert route/rail pour le transport en commun.

2 Réseau de transport primaire efficace

Pour minimiser la congestion et faciliter le mouvement efficace des marchandises

Pour être efficace, le réseau de transport primaire devrait comprendre une hiérarchie et des plaques tournantes d'itinéraires routiers et ferroviaires qui permettent le mouvement et le transfert efficace de marchandises. Un tel réseau devra s'étendre pour couvrir l'ensemble d'une aire métropolitaine et pourra ensuite être géré pour minimiser la congestion et l'impact environnemental du trafic tout en facilitant l'accessibilité. Il inclura des itinéraires prioritaires et de distribution menant à un accès local. Le réseau primaire de transport peut également créer des espaces environnementaux au sein desquels l'impact du trafic peut être réduit et où peut être sauvegardée la qualité environnementale des métropoles et des villes, des quartiers résidentiels et historiques.

3 De bons transports en commun vers les principaux centres d'emploi

Pour étendre leur accessibilité par rapport au marché du travail

Le fonctionnement efficace et socialement inclusif d'un marché de l'emploi dépendra de la capacité des salariés existants et potentiels à avoir accès aux opportunités d'emploi. Par le biais de politiques d'implantation, l'aménagement territorial peut assurer que les principaux centres d'emploi, au fur de leur évolution et de leur développement au fil du temps, sont bien mis en relation avec des opportunités données par les transports en commun, en particulier là où celles-ci comprennent un réseau ferroviaire.

4 Opportunités adéquates de développement économique

Pour intégrer les besoins des entreprises

L'évaluation des besoins de développement des entreprises (comprenant les besoins industriels et de bureaux), à moyen et plus long terme (5-15 ans), peut être équilibré avec l'offre future d'opportunités de projets, en prenant en compte le besoin de soutenir la régénération urbaine et les besoins d'emplois des quartiers socialement défavorisés. Tandis qu'il est difficile d'équilibrer les marchés locaux d'emplois, il est possible d'implanter et d'offrir une gamme de projets d'entreprises, en prenant en compte le besoin de compétitivité économique et d'inclusion sociale.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

Progrès social, qui reconnaît les besoins de tous

5 Répartition équilibrée de la population, du logement, de l'emploi et des services

Pour faciliter l'accessibilité entre les activités

Au sein d'économies arrivées à maturité telles que l'Europe, l'aménagement territorial s'intéresse souvent essentiellement à la gestion du changement au sein des aires urbaines. Cela impliquera l'identification des opportunités pour recycler et réutiliser les sols et le bâti en zone urbaine. L'extension urbaine sera également un problème là où des niveaux plus élevés en terme de qualité environnementale et des espaces sont nécessaires pour répondre aux besoins économique, commerciaux ou résidentiels en évolution. Dans tous ces ensembles de configurations, l'aménagement territorial peut assurer, qu'au fil du temps, on arrive à une répartition équilibrée de la population, du logement, de l'emploi et des services. Une meilleure accessibilité entre les activités soutient la compétitivité et l'inclusion métropolitaine.

6 Là où il existe une répartition inégale de l'emploi et des services, prendre des mesures pour réduire les disparités

Pour rendre l'aire urbaine plus équitable

Le capital social métropolitain comprend l'égalité, où la répartition de l'emploi et des services permet une réduction des disparités sociales. Par exemple, de nouvelles opportunités de projets d'emplois peuvent être réparties en tenant compte des quartiers défavorisés et des services situés dans les centres des métropoles et des villes disposant de bonnes liaisons de transports en commun.

7 Là où l'accessibilité à l'emploi et aux services est médiocre, prendre des mesures pour améliorer la situation

Pour rendre l'aire urbaine plus équitable

L'aménagement territorial et la planification du transport intégrés peuvent assurer que les relations entre les quartiers résidentiels (particulièrement défavorisés), les quartiers d'emploi et de services (centres des métropoles et des villes) et le réseau de transport primaire soient reconnus. Cela permet également d'assurer que l'étendue et la gestion du réseau, en particulier le réseau de transport en commun, répondent au besoin d'accessibilité entre ces éléments.

8 Logement adéquat en termes de surface, d'occupation et de prix

Pour fournir un logement acceptable et abordable à chaque foyer

L'évaluation des besoins en projets de logements (comprenant les secteurs publics, privés et des logements loués), à moyen et plus long terme (5 à 15 ans et plus), peut être équilibrée avec l'offre prospective d'opportunités de projet, en tenant compte du besoin de soutenir la régénération urbaine et les besoins en logement dans les quartiers défavorisés. Il est possible d'équilibrer l'offre et la demande dans les aires du marché local et métropolitain, d'implanter et de répartir une gamme d'opportunités de projets de logement, en tenant compte de la compétitivité économique et de l'inclusion sociale. Une offre adéquate de logement permet une flexibilité du marché du travail.

9 Identifier les quartiers atteints de pauvreté à visages multiples

Pour focaliser une action réparatrice intégrée

De nombreuses aires métropolitaines européennes, même les plus prospères, présentent une gamme de situations urbaines allant des quartiers très attrayants et bien pourvus aux quartiers

défavorisés à de multiples égards. Dans une situation de développement où toutes les aires métropolitaines doivent devenir aussi attractives, inclusives et compétitive que possible, l'aménagement territorial peut assurer que les disparités et les déficiences urbaines soient reconnues et traitées de manière intégrée.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

10 Niveaux environnementaux acceptables au sein des aires urbaines en termes de nuisance sonore et de pollution de l'air

Pour protéger et améliorer la santé des résidents et des travailleurs

L'aménagement territorial et la planification des transports peuvent assurer que l'impact environnemental du trafic soit reconnu et traité lors de la phase de programmation ou réduit, au fil du temps, par la relocalisation ou des actions réparatrices. L'aménagement territorial stratégique doit également assurer que l'affectation soit faite dans les plans pour les activités qui ont un impact environnemental même après l'application de normes environnementales acceptées. Par exemple, centres de gestion des déchets.

11 Dotation d'un réseau maillé d'espaces verts.

Pour fournir un accès pour tous aux opportunités de loisirs

Les loisirs en milieu urbain revêtent maintenant diverses formes comprenant certaines activités qui nécessitent un espace vert et d'autres qui nécessitent des projets urbains. Certains projets, comme les sports actifs ou pour les spectateurs, peuvent requérir ces deux aspects conjugués avec une accessibilité importante. La relation entre les activités urbaines et les réseaux d'espaces verts en leur sein et dans leur conjugaison est par conséquent complexe et changeante. Cependant, les réseaux verts de vallées / rivières, de réserves naturelles, de bois, de parcs et d'espaces verts au sein des aires métropolitaines et de leurs zones environnantes constituent des éléments essentiels du capital environnemental et de la qualité d'une aire. Ceux-ci constituent des aspects importants de l'attractivité économique et sociale.

Protection efficace de l'environnement

12 Sauvegarde et mise en valeur de la qualité et du caractère paysager

Pour protéger le paysage des aires métropolitaines

De nombreuses aires métropolitaines ont pris des mesures pour sauvegarder et mettre en valeur la qualité de leur environnement, en particulier la qualité et le caractère du paysage en leur sein et dans leur zone environnante. Les désignations par la fonction d'aménagement territorial telles que ceintures vertes et aires paysagères permettent une prise de position contre le développement soutenu de projets et offrent une stabilité et une sécurité au sein desquelles les programmes de mise en valeur paysagères peuvent procéder en toute confiance. Le paysage des aires métropolitaines est également un aspect de l'attraction sociale et économique qu'elles offrent. Elles reflètent une inquiétude pour la qualité de vie.

13 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine urbain du bâti et des espaces verts

Pour faire des aires métropolitaines des lieux plus propices où vivre et travailler

La qualité de vie en milieu urbain se reflète dans une mesure importante par la qualité et le caractère du patrimoine urbain bâti et des espaces verts. Ce patrimoine fait partie de l'avantage compétitif de l'Europe, s'il est protégé et mis en valeur. L'aménagement territorial peut établir un cadre politique pour encourager et soutenir l'utilisation active et la réutilisation du patrimoine urbain. Par exemple, la décentralisation des fonctions et des services urbains peut être contrôlée pour appuyer la vitalité et la viabilité du centre des métropoles et des villes.

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

14 Sauvegarde et mise en valeur de la biodiversité

Pour contribuer à un meilleur équilibre écologique

Au sein d'une trame d'espaces verts, d'offre de loisirs, de désignations paysagères métropolitaines, l'aménagement territorial peut également sauvegarder et mettre en valeur la biodiversité. Par exemple en reconnaissant les habitats et en assurant que les relations écologiques soient comprises, interprétées et protégées.

15 Sauvegarde et mise en valeur des bassins versants

Pour maintenir et améliorer la qualité des ressources en eau

L'urbanisation a placé des demandes importantes en eau dans toute l'Europe et la sauvegarde des bassins versants est un problème d'envergure. Là où les projets de réalisation ont un effet environnemental significatif sur les ressources en eau, des actions réparatrices pourront être nécessaires. L'aménagement territorial peut assurer qu'un équilibre est trouvé entre l'offre de l'économie métropolitaine et ses ressources environnementales, comprenant l'approvisionnement en eau et la gestion des eaux usées. Une offre adéquate en eau est une ressource fondamentale de ressource de développement.

16 Sauvegarde de la capacité des plaines inondables vis-à-vis du développement

Pour réduire le risque d'inondation

Le changement climatique est désormais un problème d'aménagement territorial. Les aires métropolitaines sont maintenant exposées au risque d'inondation venant de la mer et des rivières, et à une combinaison des deux, en conséquence d'une gestion déficiente des rivières/fleuves et de l'urbanisation des plaines inondables. L'aménagement territorial a un rôle à jouer pour s'assurer que la capacité des plaines inondables soit préservée et que les problèmes existant ne soient pas exacerbés. Une bonne gestion environnementale et des ressources de ce type est désormais une nécessité compétitive.

Utilisation prudente des ressources

17 Maximisation de la capacité de développement urbain par la réutilisation des sols et du bâti urbains

Pour réduire le besoin d'expansion urbaine

L'aménagement territorial au niveau métropolitain s'intéresse désormais beaucoup à la gestion du changement urbain tout comme de l'expansion urbaine. Ces deux éléments sont clairement liés l'un à l'autre en ce sens que plus les sols et le bâti urbains peuvent être recyclés et réutilisés et moins le changement urbain devra être intégré par l'expansion urbaine. De nombreux plans territoriaux métropolitains comprennent désormais une évaluation de la capacité urbaine à moyen et plus long terme (5 à 15 ans et plus) où on doit équilibrer la demande et l'offre de développement. Une forme urbaine compacte, à usages multiples, avec de bonnes liaisons offre aux métropoles européennes la qualité de vie qui les rend spéciales. La qualité de vie est un aspect essentiel de la compétitivité comme il a déjà été mentionné.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

18 Protection contre le développement des sols agricoles de grande qualité

Pour maintenir cette ressource pour les générations futures

En dépit des excédents agricoles que connaît l'Union européenne, les sols agricoles de grande qualité resteront une ressource fondamentale au fur et à mesure que se développent des pratiques agraires moins intensives. Une telle terre offre une souplesse d'utilisation productive qui constitue un atout économique permanent. Des produits locaux continueront d'être un facteur dans les cultures alimentaires qui font partie de l'avantage compétitif de l'Europe et qui sont étroitement liés à l'industrie du tourisme. Comme pour d'autres ressources naturelles environnementales et productives, l'aménagement territorial peut fournir des désignations protectrices et offrir des opportunités alternatives de développement qui ont un impact moindre.

19 Développement programmé de l'extraction minière

Pour réduire la consommation des minerais extraits des ressources primaires (optimisation du recyclage)

L'aménagement territorial peut jouer un rôle dans l'équilibrage du besoin d'extraction minière avec la sélection de l'option d'implantation la moins nuisible et la minimisation de l'impact environnemental. Il peut également optimiser le recyclage, par exemple, de matériaux de surface pour les routes lors de l'approbation de nouveaux projets.

20 Dans le cadre d'une stratégie de gestion pour la réduction des déchets, du recyclage, de traitement et de l'élimination, permettre le développement d'infrastructures de gestion des déchets

Pour faciliter une approche plus viable

La gestion intégrée des déchets fera partie d'une stratégie intégrée pour une aire métropolitaine. L'aménagement territorial peut contribuer à la sélection de sites pour les structures de gestion des déchets pouvant ainsi minimiser l'impact environnemental. Une approche viable de la gestion des déchets peut être un aspect de l'attractivité et de la compétitivité économiques.

Un renouveau de la Stratégie de Lisbonne
Travailler ensemble pour la croissance et les emplois

Réponse METREX – Note de Discussion

La contribution de l'aménagement territorial et du développement

Pour considération par les Membres du Réseau METREX
Et des Membres du Comité de Gestion de METREX
A l'occasion de sa Réunion à Nüremberg du 15 au 18 juin 2005

5 The METREX Nürnberg spring Meeting

La Réunion a été structurée pour comprendre des présentations des grandes institutions européennes sur la nouvelle Stratégie de Lisbonne et ses implications sur les régions et les aires métropolitaines d'Europe. Le Programme comprendra également des séances d'atelier par le biais desquels on pourra approfondir la contribution potentielle de l'aménagement territorial et le développement à la Stratégie de Lisbonne, tels que décrite ci avant. Les Membres et les participants pourront exposer lors de la Réunion leurs points de vue quant aux modifications ou aux ajouts par rapport à cette liste de contrôle initiale

- **Le bilan des débats de la Réunion pourra ensuite constituer la base d'une réponse METREX aux institutions européennes sur la question de la nouvelle Stratégie de Lisbonne, en tant qu'un des partenaires sociaux**
- **Il est évident que les régions métropolitaines compétitives sont caractérisées par une gouvernance efficace et que les Visions et des Stratégies claires et intégrées de leur futur (qui comprend habituellement les stratégies territoriales, les politiques, les programmes et les grands projets), sont produites et mises en oeuvre avec la participation et le soutien des acteurs clés (forces vives) et de la société civile (voir également page 9).**